

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

# **Non remplacement des enseignants : la situation se dégrade**

-- La FCPE --

Publié le mardi 14 février 2012

Fichier PDF créé le mercredi 22 février 2012

---

**Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés**

---

27 386 : c'est le nombre de demi-journées d'absences non remplacées signalées sur le site « ouyapacours » de la FCPE, sur une cinquantaine de départements entre septembre 2011 et janvier 2012. Le département de Paris détient le record avec 3646 demi-journées perdues déclarées, suivi des Hauts-de-Seine avec 3010 demi-journées de cours perdues. Les petits départements sont touchés également comme la Côte d'Or avec 712 demi-journées perdues !

**C'en est trop !** Voilà que le maire d'Asnières dans les Hauts-de-Seine, refusant cet état de fait, s'est senti obligé de prendre en charge une classe de CP, faute de remplaçant. Et l'Inspecteur d'académie du Tarn, qui a inventé le délai de carence de 48 heures dans le premier degré, n'a toujours pas été rappelé à l'ordre par le ministère de l'Education nationale. Dans le même temps, le gouvernement prévoit la suppression de 14 000 postes pour la rentrée 2012 ce qui aura pour effet de diminuer encore le nombre de remplaçants disponibles. Pour la FCPE, c'est inacceptable ! Pour le seul mois de janvier, on signale 3264 demi-journées sans remplacement sur ouyapacours : les collèges sont les plus touchés et dans les écoles primaires, on remplace encore moins bien que l'an passé. Les parlementaires qui ont voté les suppressions de postes pour 2011 en connaissaient les conséquences. Où sont-ils aujourd'hui, alors que tant d'enfants les payent en n'ayant pas classe ?

<h3 class="spip">Remplacements : Monsieur le ministre, assumez votre rôle au lieu de polémiquer !</h3>

En réponse aux chiffres concernant les cours non assurés signalés sur son site « ouyapacours » et publiés hier par la FCPE, le ministre a indiqué que seules 0.05% des demi-journées n'ont pas été remplacées. Il y aurait donc seulement une demi-journée d'absence non remplacée sur 30 collèges par mois ! Ce chiffre risque d'en faire rire plus d'un !

La FCPE publie les chiffres des réclamations effectuées sur ouyapacours. Elle n'a pas vocation à recenser les manques de manière exhaustive. Ces chiffres ne sauraient donc faire l'objet de raccourcis farfelus de la part du ministre. Les indicateurs à notre disposition nous permettent d'analyser une dégradation de la situation. La manipulation des chiffres faite par le ministre n'est pas digne de la responsabilité qui lui incombe en matière de remplacement des enseignants.

La FCPE tient à rappeler au ministre l'obligation qui lui est faite : « La mission d'intérêt général d'enseignement qui lui est confiée impose au ministre de l'Education nationale l'obligation légale d'assurer l'enseignement de toutes les matières obligatoires inscrites aux programmes d'enseignement tels qu'ils sont définis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur selon les horaires réglementairement prescrits [...] Le manque de crédits budgétaires allégué par le ministre de l'Education nationale ne saurait, en tout état de cause, exonérer l'Etat de la responsabilité qui lui incombe. » (arrêt du Conseil d'Etat 64076, du 27/01/1988)

La FCPE met le ministre au défi de publier les chiffres réels du non remplacement des enseignants depuis le début de l'année scolaire. Elle lui demande les raisons pour lesquelles n'a pas été publié le rapport Dellacassagrande qui indiquait en 2009 que deux millions d'heures de cours étaient perdues par an. Elle est également curieuse de savoir si ces chiffres sont encore d'actualité au regard des suppressions massives de postes de remplaçants dans le 1er comme dans le second degrés ces dernières années.

Monsieur le ministre, **assumez votre rôle en assurant tous les cours aux élèves** et faites preuve de transparence quant aux études menées sur le remplacement des enseignants par votre propre ministère.